

PÔLE SPÉCIALITES MÉDICALES

NEUROLOGIE

AidaSEP

PROGRAMME D'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE

POUR LES PATIENTS SUIVIS POUR UNE

SCLÉROSE EN PLAQUES

Connaître

S'adapter

Gérer
sa
maladie

Echanger

Comprendre

Qu'est-ce que l'Education Thérapeutique du patient (ETP) ?

L'éducation thérapeutique vise à aider les patients à acquérir ou à maintenir les compétences dont ils ont besoin pour gérer au mieux leur vie avec une maladie chronique.

C'est un processus continu qui fait partie intégrante et de façon permanente de la prise en charge du patient.

L'ETP a pour but d'aider les patients ainsi que leurs familles, à comprendre leur maladie et leur traitement, collaborer ensemble et devenir acteur de leur propre santé. *Définition de l'OMS publiée en 1996*

Qu'est-ce qu'AidaSEP ?

Il s'agit d'un programme d'éducation thérapeutique proposé aux patients atteints d'une sclérose en plaques. Conçu dans une démarche pédagogique structurée, il propose des activités organisées pour leur permettre d'acquérir les compétences d'auto-soins et d'adaptation dont ils ont besoin pour améliorer leur qualité de vie.

Qui est concerné ?

Les patients atteints d'une sclérose en plaques avec retentissement sur la vie quotidienne.

Quels sont les objectifs généraux ?

- améliorer les connaissances sur la sclérose en plaques
- améliorer les connaissances sur les différents traitements et leurs effets secondaires
- aider le patient à adapter son quotidien
- aider le patient à mobiliser ses ressources psychologiques pour vivre au mieux sa maladie

Les ateliers



Qui compose l'équipe d'ETP ?

Une équipe expérimentée, spécialiste de la sclérose en plaques et formée à l'éducation thérapeutique, vous accompagne tout au long du programme.

Neurologue : Dr L. MARTINEZ ALMOYNA

Infirmière référente : Christelle FERROUIL

Neuropsychologue : Emily MONTAGNE

Patiente ressource : Noëlle TASSY

Un éducateur référent est désigné dès le début du programme. Vous bénéficiez ainsi d'un **accompagnement personnalisé**.

Si vous le souhaitez, un courrier sera adressé à votre médecin généraliste ainsi qu'à votre neurologue, à l'entrée et à la sortie du programme.

**Les permanences sont assurées
tous les mercredi, jeudi et vendredi de 9h00 à
16h00**

Pour toute information, vous pouvez nous contacter :

Unité d'Education Thérapeutique
Service de neurologie CHIAP
3^{ème} étage, aile Cézanne
Avenue des Tamaris
13616 Aix-en-Provence

Tél : 04 42 33 50 50
Courriel : aidasep@ch-aix.fr